



SYNDICAT FORCE OUVRIERE
HOPITAL de HYERES
facebook : @fochhyeres

IDE catégorie B : Droit d'option pour accéder à la Catégorie A

Après avoir pesé de tout son poids lors des négociations du Ségur de la Santé, Force Ouvrière a obtenu satisfaction quant au **droit d'option**, communément appelé « droit de remord ».

Pour rappel :

Deux décrets de septembre 2010 ont pour un, créé le **corps de Catégorie A des infirmiers en soins généraux et spécialisés** (ISGS) de la fonction publique hospitalière (FPH) et pour l'autre, prévu la **mise en extinction du corps des infirmiers de catégorie B** depuis le 1er décembre 2010.

Ces 2 décrets ont contraint les agents à faire un choix dans les 6 mois qui suivaient :

- **rester en Catégorie B** et garder la possibilité d'un **départ à la retraite à 55 ans passé depuis à 57 ans** ;
- **être reclassé en Catégorie A**, mieux rémunéré mais avec un **départ à la retraite à 60 ans, puis progressivement à 62 ans**.

Désormais, **grâce à Force Ouvrière**, si vous êtes un(e) infirmier(e) de Catégorie B et souhaitez **faire valoir votre droit d'option pour passer en Catégorie A**, l'Arrêt du 25 mars 2022, vous permet de le faire.

Le Directeur doit ouvrir un concours avant le 30 septembre 2024.

Je suis infirmière de Catégorie B et je veux exercer mon droit d'option pour passer en Catégorie A, comment faire ?

- Demander au service des Ressources Humaines de vous établir une simulation par un document exposant clairement les conséquences individuelles du choix envisagé.
- Déposer votre dossier de candidature – **Si vous êtes adhérents à FO, nous tenons les formulaires à votre disposition et vous aiderons à les remplir.**

Si vous souhaitez en savoir plus sur le déroulement du concours, le dépôt de la candidature, etc... n'hésitez pas à venir nous voir.

L'équipe Force Ouvrière à vos côtés au quotidien

Syndicat Force Ouvrière du Centre Hospitalier de Hyères

Tél : 27 10 – email : fo@ch-hyeres.fr

horaires d'ouverture : 08h00 – 15h30 du lundi au vendredi

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE